



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



En avant la E-santé

Jeudi 5 mai 2022

PLAN

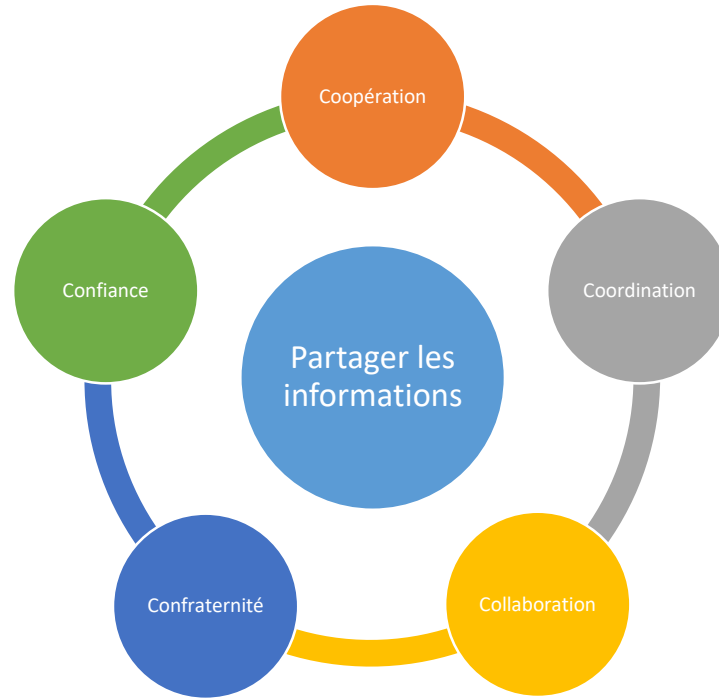
- 1. Relever les défis de la coordination territoriale**
- 2. Les CPTS : un enjeu de coordination territoriale**
- 3. PARCEO : Comment répondre aux attentes des professionnels en terme de parcours et de e-santé**
- 4. Les exemples du territoire**

1. Relever les défis de la coordination territoriale

- ❑ Depuis 2010 une volonté de donner la part belle aux territoires et à leur coordination à tous les niveaux

- ❑ Il faut alors répondre aux besoins de :
 - Décloisonner pour des logiques de responsabilité populationnelle et de parcours
 - Rendre lisible, mettre en cohérence pour les professionnels et surtout les patients
 - Acculturer les professionnels, les élus, les patients
 - Donner du sens, générer de la confiance
 - Œuvrer de pédagogie
 - Intégrer les patients comme acteur

❑ La clé : Le partage des informations



2. Les CPTS : un enjeu de coordination territoriale

- ❑ Les CPTS constituent **un espace d'organisation des professionnels de santé de ville** autour d'une population donnée :
 - **Organiser la réponse aux besoins de santé** sur un territoire : approche de responsabilité populationnelle.
 - **En coordination avec les autres acteurs du territoire** : les établissements de santé, publics et privés, l'hospitalisation à domicile et le médico-social de leur territoire.

- ❑ Les CPTS se structurent autour d'un **projet de santé**, dont les actions répondent aux axes prévus par l'ACI :
 - L'amélioration de l'accès aux soins : accès à un médecin traitant et prise en charge des soins non programmés
 - Les parcours pluri-professionnels autour du patient
 - Les actions territoriales de prévention
 - Le développement de la qualité et de la pertinence des soins (mission optionnelle)
 - L'accompagnement des professionnels de santé sur le territoire (mission optionnelle)

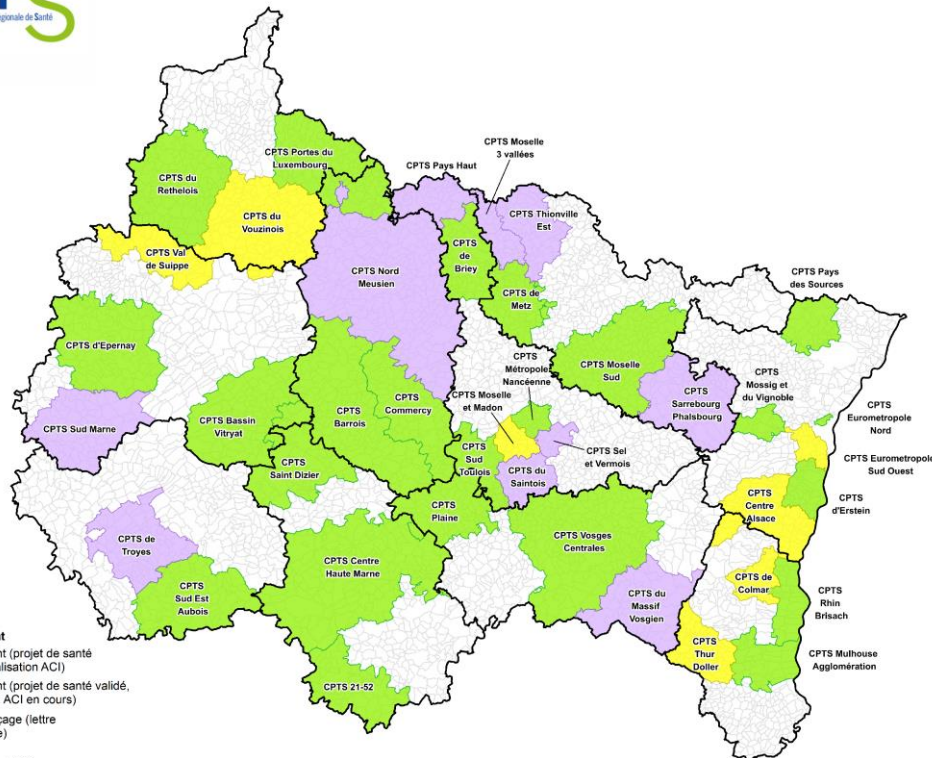
Cartographie des CPTS en Grand-Est (Avril 2022)

Communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS)

En Grand Est, nous comptons **48 CPTS** tout stade confondu

- 25 CPTS en fonctionnement
- 15 CPTS en phase de lancement (LI, projet santé ou Accord cadre)
- 9 CPTS en réflexion

Environ **70%** de la population régionale est sous l'égide d'une CPTS en fonctionnement ou en projet



3. PARCEO : Comment répondre aux attentes des professionnels en termes de parcours

HISTORIQUE

Genèse

- Le programme e-Parcours, au niveau national, est né des différents programmes et appels à projets relatifs à la coordination des acteurs de santé (PAERPA, TSN...) qui ont vu émerger de nouvelles organisations et les moyens de communications associés.
- En 2017, le programme e-Parcours a été généralisé à l'ensemble du territoire par la DGOS.
- Les objectifs du programme :
 - Visé à « accompagner la transformation numérique du parcours de santé dans les territoires en appui des professionnels exerçant dans les secteurs sanitaires, médicosociaux et sociaux »
- En accord avec les orientations nationales, le programme e-Parcours accompagne désormais l'outillage régional de la coordination usuelle et complexe de ces deux types d'organisation
 - Les collectifs de soins coordonnés (notamment les Communautés professionnelles territoriales de santé-CPTS...);
 - Les dispositifs d'appui aux parcours complexes.

Cadre DGOS/RESAH

- La DGOS a lancé, avec le RESAH, un accord cadre national permettant d'accompagner les régions dans la mise en œuvre de leurs programmes.
- Le marché national est décomposé en trois lots :
 - Acquisition, maintenance et intégration des logiciels nécessaires à la mise en œuvre des services numériques pour les parcours de santé et leur coordination dans la sphère sanitaire et médico-sociale
 - L'assistance à la maîtrise d'ouvrage nécessaire à la mise en œuvre des solutions
 - L'appui au déploiement et à la consolidation des usages (formation, accompagnement au changement, etc.)
- 4 consortiums d'industriels ont été retenus sur chacun des lots.

Instruction n° DGOS/PF5/2019/129 du 24 mai 2019 relative à la mise en œuvre du programme e-parcours

- *« En accord avec les orientations nationales, le programme e-parcours accompagne désormais l'outillage régional de la coordination usuelle et complexe de ces deux types d'organisation :
les collectifs de soins coordonnés (notamment les Communautés professionnelles territoriales de santé -CPTS...);
les dispositifs d'appui aux parcours complexes.*
- *Concernant l'outillage numérique, le projet doit présenter les caractéristiques suivantes :
le projet doit prévoir un projet numérique de partage et d'échange d'information entre l'ensemble des professionnels participant aux parcours des usagers, en cohérence avec les orientations e-santé nationales et la stratégie e-santé de l'ARS;*



PARCEO : L'outil régional au service de la coordination des parcours

- ❑ Simplifier et fluidifier la communication et le partage d'information :
 - Messagerie sécurisée
 - Messagerie instantanée, partage de documentation
 - Système de visio-conférence
 - Réseau social professionnel

- ❑ Faciliter et soutenir le pilotage de la structure :
 - Tableau de bord dédié au pilotage
 - Plateforme/outil collaboratif, outil de planning
 - Annuaire des professionnels de santé de ville, établissements sanitaires et médico-sociaux
 - Agenda partagé

- ❑ Soutenir la mise en place opérationnelle des projets de santé :
 - Système d'adressage des patients
 - Organisation des SNP
 - Outil pour la déclinaison des protocoles ou actions relatives aux ETP,
 - Outil d'appui à la mise en place de formation aux professionnels

4. Quelques exemples du territoire

CPTS de Metz (57) : axe améliorer l'accès aux soins

Améliorer la prise en charge des soins non programmés en orientant les patients vers les cabinets de ville :

- Permettre aux régulateurs du 15 de contacter facilement et rapidement les médecins libéraux disponibles via l'outil « **Entractes** »
- Création d'un **numéro unique**

CPTS de la Plaine (88) : axe améliorer l'accès aux soins

Développer le recours à la **télésanté** (télémedecine et télésoin) :

- Accompagner les professionnels comme les patients à la pratique de la télémedecine
- Equiper les structures
- Diffuser les protocoles par cas d'usage
- Expérimentation autour de l'observatoire d'utilisation du numérique par les aînés (OUNA)

CPTS du Barrois (55) : axe qualité et pertinence des soins

Développer les **échanges dématérialisés et sécurisés** entre les acteurs du soin :

- S'assurer que chaque professionnel dispose d'une messagerie sécurisée
- Créer un annuaire partagé
- Promouvoir les outils numériques auprès des professionnels et évaluer les freins à leur utilisation



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Merci de votre attention